



CANTON DE L'ISLE-ADAM
VILLE DE L'ISLE-ADAM

COMPTE RENDU

L'an deux mille onze, le vendredi 4 février à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Axel PONIATOWSKI, Député-Maire.

Etaient présents : M. HUBERT TARDIF- M. PHILIPPE LEBALLEUR - MME CHANTAL VILLALARD - MME DANIELLE PORTHE - M. JEAN-DOMINIQUE GILLIS - MME CLAUDINE MORVAN LEBREC'H - M MICHEL PASSANT - MME ELODIE THABOUREY - M. ALPHONSE PAGNON – MME ANNIE PARAGE - MME JULITA SALBERT –M. MICHEL VRAY - MME MARTINE LEONHARDT - M. ERIC FROMANT – M. ALAIN PINTE – MME ANNICK PETILLON - MME AGNES TELLIER – M. THIERRY MALHERBE - MAD. ARMELLE CHAPALAIN - M. ALAIN DEBRETAGNE - MME ALEXANDRA GILLARDIN – M. FRANÇOIS DELAIS – MME MARYVONNE MAZERI - M. JEAN-MARIE MIRALLES - MME YVETTE LE GALLO -M. FRANÇOIS CRIGNON - MME DANIELE THIBAUT - MME MICHELE RENOU - M. KAMEL GHEMMOUR - MME MARIE-VIOLAINE GABUT

ABSENTS REPRESENTES :

MME DANIELE DEBOUT

POUVOIR A MME ANNIE PARAGE

M. YVES TRÉZIÈRES

POUVOIR A M. HUBERT TARDIF

SECRETAIRE DE SEANCE : MME JULITA SALBERT

Le procès verbal de la séance du 17 décembre 2010 est approuvé à l'unanimité.

Madame THIBAUT, indique que concernant le rapport 14, quand elle demandait s'il était possible de voir les œuvres faisant l'objet du plan de recollement, l'idée était que tout le conseil municipal voit l'ensemble des œuvres. Si elles sont présentées lors d'une commission les élus ne faisant par partie de la commission ne pourront les voir. Madame PORTHÉ indique qu'un catalogue a été édité et qu'à la commission où il sera présenté, tout le Conseil Municipal sera convié.

Dans le point 17, concernant l'avenant au marché de chauffage, Il avait été précisé que l'avenant était d'un montant négatif mais que les nouveaux bâtiments n'étaient pas pris en compte. En fait, il s'agissait de la suppression des anciens bâtiments. Précision est donné que le château Conti était pris en compte, ainsi que l'additif du château Conti. Concernant l'église nous sommes actuellement sur une année de visibilité, elle pourra ensuite être incluse dans le marché.

Adoption de l'ordre du jour :

Ajout des Points :

N°10 - Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire – aménagement rue de la Madeleine

N°11 - Maintien du permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal

Informations du Maire

Points sur la Vidéo Protection

9 caméras seront installées dans l'Isle Adam, dans les 5 mois qui viennent.

1 – Aire de jeux de la garenne : une caméra sur un mat à créer visionnera l'espace public et l'aire de jeux

2 – Arrière du Kiosque : une caméra sur un mat d'éclairage existant visionnera l'accès au Lycée Fragonard, l'arrêt du bus, l'allée Le Notre

3 – Allée Le Notre Avant du Campanile : Une caméra posée en toiture visionnera L'allée Le Notre et les accès au centre sportif

4 – Allée Le Notre Arrière du Campanile : Une caméra posée en toiture visionnera les accès au centre sportif

5 – Cafétéria du centre sportif : Une caméra sur un mat à créer face à la cafétéria, visionnera les accès au centre sportifs

6 – Allée Le Notre (coté esplanade Jean Marais) : sur un mat à créer une caméra visionnera l'Allée Le Notre

7 – La Plage : sur un mat à créer à l'entrée de la plage, une caméra visionnera l'espace public aux abords de la porte d'entrée

8 – La Plage : sur un potelet de la terrasse à la gauche du plongeur, une caméra visionnera l'espace public aux abords du plongeur, les allées et venues du Restaurant

9 – Aire de jeux Balzac : sur un mat d'éclairage existant face à l'infirmerie de l'école, une caméra visionnera les abords et l'aire de jeux de Balzac.

Les images ne seront pas regardées en permanence. Elles seront visionnées en cas d'évènements le nécessitant.

Ces images seront rapatriées vers un point central grâce en particulier à une antenne – petit boîtier non visible - qui sera installé dans le clocher de l'église.

Les travaux seront totalement terminés en juin 2011 avec l'obligation de terminer ceux de la plage pour le 31 mai.

Visite de l'Eglise : deux visites seront organisées le samedi 12 mars prochain pour les membres du Conseil Paroissial, du Conseil Municipal, du Conseil des Sages, Associations, commerçants.

Port de Plaisance : Réunion publique prévue le lundi 4 avril 2011 à la MIA de 20h à 22h30 pour la présentation du projet, avec les sociétés EIFFAGE, FAYOLE et l'Architecte

Point sur le mécénat : l'enveloppe des dons reçus avoisine les 15 000 € sur les 65 000 € à trouver sachant que le conservateur a réussi à faire baisser le prix du tableau à 400 000 € (à la place de 500 000 €)

Point sur la semaine de la lecture

La semaine de la lecture « Les grands lisent aux enfants » se déroulait du 24 au 28 janvier. Nous avons accueilli plus de 700 élèves (25 classes) sur les lieux de la commune : le Salon d'Honneur, la Maison de la Faisanderie, le Centre Lartigue et la Bibliothèque Municipale. Cette année toutes les écoles publiques ont répondu présentes à notre invitation ainsi que l'école La Marelle.

Les élèves de CM2 (4 classes) étaient invités par les classes de 6^{ème} du Collège Pierre et Marie Curie pour une présentation de leur travail sur les contes.

La semaine de la lecture ne serait pas une réussite sans nos bénévoles. Les personnes qui donnent de leurs temps, de la passion et surtout le plaisir du partage de la lecture.

Nous avons cette année 8 bénévoles qui ont assuré tous les ateliers.

Nos remerciements vont à tous ces qui ont contribué à un bon déroulement de cette manifestation.

Pour votre information nous avons cette année 2/3 de participants en plus.

En 2010 -8 ateliers plus 2 classes de l'école Camus au Collège.

Point sur la fête des jeux en bois

Hier jeudi et aujourd'hui la fête des jeux en bois organisée par l'intercommunalité a reçu la visite de 1 267 enfants dont 502 de l'Isle Adam. Demain la journée sera consacrée aux familles.

5 @ :

La ville a maintenu ses 5 @ grâce à son action pour permettre l'accès du site aux handicapés. Seules deux communes du Val d'Oise en sont bénéficiaires

- Au printemps 2012, ouverture de la Villa de l'Ecluse – hôtel 3 étoiles de 15 chambres de 25 à 40 m².
- Le restaurant de la Plage a été attribué par l'administrateur à Monsieur CUBI, des travaux sont en cours et son ouverture est prévue le 19 avril prochain.

Point sur l'AMAD

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que par décision du tribunal, l'AMAD, ne pouvant plus faire à ses charges, ne peut plus depuis le 3 février, exercer ses fonctions. 175 personnes bénéficiaient de ses services depuis plusieurs années. Le passage aux 35 heures a augmenté les charges de fonctionnement de 1.50 € de l'heure et malgré les aides successives des villes de Parmain et de l'Isle Adam, son fonctionnement n'est plus possible. Toutes les personnes bénéficiaires ont été contactées personnellement et à ce jour, une solution a été trouvée pour chacune d'entre elle.

Travaux :

Les intempéries des dernières semaines ont occasionné de nombreuses détériorations de la chaussée. Des reprises de voirie à l'enrobé à froid sont actuellement effectuées. Plus de 30 tonnes d'enrobé à froid déjà mis en œuvre ces dernières semaines. A la fin de la période hivernale une reprise de la chaussée sera effectuée dans de nombreuses rues pour un montant de 250 000 €

L'accord de la région a été reçu cette semaine pour une subvention de 80 % sur le montant des vestiaires sanitaires du centre sportif.

Mare Ecologique

Un premier devis de 4000 € a été réceptionné,- Une enveloppe de 10 000 € était allouée. Les travaux débuteront en septembre.

L'inauguration de l'église aura lieu le jeudi 2 juin, fête de l'ascension.

Personnel

Une nouvelle responsable du service des espaces verts est arrivée le 1^{er} février (Sylvie ANGELOT), elle succède à Davy GIUMMO, parti dans le cadre de son évolution professionnelle pour la ville de Toulouse.

Remise des prix du concours des maisons fleuries et des décorations de Noël, demain à 14 heures.

Délibération : n°2011-02 - 01

RAPPORT 1 - DECISIONS DU MAIRE

Le Conseil Municipal prend acte des Décisions du Maire 75 et 76-2010 et 1 à 7-2011

Délibération : n°2011-02- 02

RAPPORT N° 2 - SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **Accepte** l'attribution de nouvelles subventions aux associations : Ligue contre le Cancer (établissement de l'agenda scolaire) : 200 €- EFFET 4L (participation d'un jeune adamois au 4L Trophy) : 200 €et CALVA : 4 000 €

Délibération : n°2011-02 - 03

RAPPORT N°3 -DEMANDE DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR LE MUSEE

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter les subventions de fonctionnement correspondantes aux programmations des différentes expositions et des activités culturelles 2011 prévues au Musée d'Art et d'Histoire Louis Senlecq de L'Isle-Adam :

- Avril à Septembre 2011 →« Pour rire. Daumier, Rops Garvani »
- Novembre 2011 à Mars 2012 » →« Christine Bouvier »

Délibération : n°2011-02 - 04

RAPPORT N° 4 - DEMANDE DE SUBVENTIONS D'ACQUISITION POUR LE MUSEE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter les subventions correspondantes auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) dans le cadre des acquisitions à réaliser par le musée

Délibération : n°2011-02 - 05

RAPPORT N° 5 - DEMANDE DE SUBVENTIONS DE RESTAURATION POUR LE MUSEE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter les subventions correspondantes auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), dans le cadre de la restauration d'œuvres appartenant au Musée d'Art et d'Histoire Louis Senlecq.

Délibération : n°2011-02 - 06

RAPPORT N°6 - MARCHE D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS 2011-2013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- approuve le choix de la commission d'appel d'offres quant à l'attribution du marché d'entretien des espaces verts de la Ville et notamment les travaux de tonte et d'entretien des pelouses et des haies correspondant, à la société ISS Espaces Verts. et **autorise** Monsieur le Maire ou la personne ayant délégation pour le faire, à signer les pièces contractuelles relatives à ce marché.

Délibération : n°2011-02-07

RAPPORT N°7 - CESSIION PAR LA VILLE AU SIPIA DU RESEAU D'EAUX USEEES PRESENT SUR LA PARCELLE AP N°7

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- accepte la cession par la Ville au SIPIA du réseau d'eaux usées présent sur la parcelle AP n°7, et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents nécessaires à cette cession,

Délibération : n°2011-02-08

RAPPORT N°8 - PROJET EDUCATIF DE LA VILLE DE L'ISLE ADAM

Le Conseil Municipal, par 29 voix pour et 4 abstentions

- approuve le Projet Educatif Local de la Ville de l'Isle Adam et d'autoriser Monsieur le Maire ou la personne ayant délégation pour le faire à le signer.

Délibération : n°2011-02-09

RAPPORT N°9 - CONVENTION POUR L'ENTRETIEN D'UNE HALTE DE PLAISANCE DITE LEGERE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- approuve la convention à passer avec le syndicat des Berges de l'Oise pour le maintien en bon état d'utilisation la halte de plaisance et **autorise** Monsieur le Maire ou la personne ayant délégation pour le faire, à signer les documents nécessaires à ce dossier

Délibération : n°2011-02-10

RAPPORT N°10 - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLENTAIRE – AMENAGEMENT DE LA RUE DE LA MADELEINE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- autorise Monsieur le Député Maire à solliciter la demande de subvention sur sa réserve parlementaire auprès de l'Assemblée Nationale. Le projet consiste au réaménagement de la rue de la Madeleine.

Délibération : n°2011-02-11

RAPPORT N° 11 - MAINTIEN DU PERMIS DE DEMOLIR SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- accepte le maintien du permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

Le Député Maire,



Axel Poniatowski

Axel PONIATOWSKI